



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le 10/10/2023
ID : 077-200087021-20230925-2023_DCS_042-DE

Délibération N° 2023-042
Date de convocation : 05 septembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 82
Nombre de suffrages : 84

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2023 -042 Prix de l'eau Commune de Jouy le Chatel au 01/11/2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-cinq septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de Maison Rouge, sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BERTHOMIER Gérard, titulaire – BUTET Gérard, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LE CORRE Raymond, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PEIGNOT Pierre, titulaire – TALMUFIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – LEBLANC Pierrette, suppléante – ROUSSEAU Michael, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – VERAGEN Catherine, suppléante –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - FABRE Dominique, titulaire – FASSELER Philippe, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MARCHAND François, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – DELPUECH Laurent, suppléant – GALLOIS Catherine, suppléante – GUILVERT Pascal, suppléant - NOUZÉ Jean-François, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAÎNEAU Francis, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LEPATRE Michel, titulaire – MARTIN José, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant - CAPMARTY André, suppléant – CHARLE Daniel, suppléant – FABRY Marc, suppléant – MAURY Yannick, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire -



Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BESSIERE Maryvonne - BONTOUR Thierry – CHAMPENOIS Christian – EUGENE Jean-Baptiste – MICHELOT Bernard - PHILIPPE Jean-Marie – PRON Philippe –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique – GELSUMINI Patrick – GUILLETTE Christine – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VEIL Cathy –

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa – BACHELET Stéphane – BONICI Claude – BONTOUR Alain – GALAND Yvette – LEFEVRE Christophe – MILLET Jérôme - NAVARETTE Antonio – PANNIER Michèle – PIERRU Hugo – POUHEY-MOUNOU Pierre –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BEAULIEU Raphaël – CARRASCO Alain – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – JAMBUT Gérard – JOUNIAUX Olivier – KLEINRICHERT Patrice – MENARD Sophie – SAINT-CENE Christine – THIENARD Gérard –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

CASSAGNE Philippe – GILBIN Catherine – LEGROS Lionel – MONBEIG Pierre-Dominique – OUVRE Michel – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – COIBION Frédéric – ESCULIER Dorys - GOBARD Éric – LEMAIRE Ingrid –

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier – COGNYL Gérard - de MEULENAERE Alexandre – HOTIN LETANG Julie – PERRINO Fabien – VICQUENAUULT Nadège - VOISEMBERT Pierre –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BRAND Julie – CHAPLOT Jean-Luc – FLON Martine – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – LUCE Laure – POULAIN Michel – QUÉRÉ Catherine – VERRIER Didier – VILLIERS Nadine –

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc

Pouvoirs :

BACHELET Stéphane à CRAPART Claire

MEDJANI Nadia à CAUMARTIN Pierre

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Pierre CAUMARTIN

OBJET : N° 2023 -042 Prix de l'eau Commune de Jouy le Chatel au 01/11/2023

42

Vu la fin de la délégation de service public au 31/10/2023

Vu la reprise de l'exploitation de la commune de Jouy le Chatel par la régie SNE 77 au 01/11/2023

il convient de revoir les tarifs applicables au 01/11/2023 pour éviter une hausse des tarifs et respecter le plafond fixé à 5€ TTC / m3 pour une facture 120 m3

Les tarifs de la régie étant fixés au 01/02/2023 et applicables à l'ensemble des communes en régie, la part variable syndicale doit être réajustée.

Il est proposé les modifications suivantes

		AQUALTER	REGIE SNE
		01/02/2023	01/11/2023
EXPLOITANT	PART VARIABLE	1,2626	1,30
	PART FIXE	29,16	25,00
SYNDICAT	PART VARIABLE	2,52	2,50
	PART FIXE	20,00	20,00

Après délibération, le comité syndical à l'unanimité

- **APPROUVE** le changement de tarifs au 01/11/2023 et l'application des tarifs de la Régie SNE77 pour la commune de Jouy le Chatel
- **FIXE** la part variable syndicale pour la commune de Jouy le Chatel à 2,50€/m³ à compter du 1^{er} Novembre 2023. (la part fixe reste inchangée)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)